

# Oxurion NV annonce la date de consolidation des actions et la dernière journée de cotation des actions actuelles

Louvain, BELGIQUE – 3 septembre 2024 – 18h00, [Oxurion NV](#) (Euronext Bruxelles : OXUR), entreprise biopharmaceutique basée à Louvain, confirme aujourd'hui que la dernière journée de cotation de ses actions actuelles sur Euronext Bruxelles était le 2 septembre 2024. Cette date marque une étape importante dans le cadre de la consolidation des actions de la Société, qui aura effectivement lieu le 3 septembre 2024.

## Détails de la Consolidation des Actions

Le regroupement des actions de la Société se fera sur la base d'une (1) nouvelle action pour dix mille (10 000) actions existantes. Cette opération vise à augmenter la valeur nominale des actions, simplifier la structure du capital et améliorer la liquidité des actions sur le marché. Les détails de l'opération peuvent être consultés dans le communiqué de presse du 25 juillet 2024 ([lien](#)).

## Calendrier de l'Opération

- Dernier jour de cotation des actions actuelles : 2 septembre 2024
- Date d'entrée en vigueur de la consolidation : 3 septembre 2024
- Première cotation des actions nouvelles : 3 septembre 2024
- Record date pour la livraison des actions nouvelles : 4 septembre 2024.

## Gestion des Actions Anciennes et Fractions d'Actions

- Traitement des multiples de 10.000

Les actionnaires détenant un nombre d'actions anciennes formant un multiple de 10.000 n'ont aucune démarche ou formalité à accomplir. Ces actions seront regroupées automatiquement par leur intermédiaire financier, à raison d'une (1) action nouvelle pour dix mille (10.000) actions anciennes.

- Gestion des Actions Formant Rompus

Les actionnaires qui ne détiennent pas un nombre d'actions anciennes formant un multiple de 10.000 pourront acheter ou vendre des actions sur le marché pour obtenir ce multiple entre le 26 juillet 2024 et le 30 août 2024 inclus.

À l'issue de cette période, Financière d'Uzès, agissant en qualité d'agent centralisateur (voir ci-dessous), se chargera de la vente des actions nouvelles formées par les rompus sur le marché, en vue de l'indemnisation éventuelle des actionnaires qui ne détiendraient toujours pas un nombre d'actions formant un multiple de 10.000 après le 30 août 2024. Les fonds ainsi récoltés, diminués des frais éventuels, seront versés aux intermédiaires financiers concernés.

Ces derniers répartiront la somme reçue entre les actionnaires concernés, en fonction du nombre d'actions anciennes détenues auparavant, au plus tard le 30 septembre 2024, pour autant toutefois que le produit net à recevoir par un actionnaire pour sa position auprès d'un intermédiaire financier soit au moins équivalent à 0,01 EUR.

Les actionnaires n'ayant pas la quotité requise pour obtenir des actions nouvelles, et dont le montant des rompus serait inférieur à 0,01 EUR (ce qui est assez probable pour un certain nombre d'actionnaires

compte tenu du cours actuel des actions de la Société, soit 0,0001 EUR) ne recevront ni titres ni rompus en espèces.

## Objectifs du Regroupement

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de croissance à long terme d'Oxurion et reflète son engagement envers une structure financière optimale. Les avantages anticipés du regroupement sont les suivants :

- **Amélioration de la perception du marché** : Une valeur nominale plus élevée peut améliorer la perception du titre par le marché.
- **Réduction de la volatilité** : Les actions avec une valeur nominale plus élevée tendent à être moins volatiles.
- **Optimisation des transactions** : Cette opération simplifie la gestion des actions pour les investisseurs et les analystes.

## À propos d'Oxurion

Oxurion (Euronext Bruxelles : OXUR) est engagée dans le développement de thérapies ophtalmiques standard de nouvelle génération pour le traitement des maladies de la rétine. Le siège social d'Oxurion se trouve à Louvain. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante [www.oxurion.com](http://www.oxurion.com)

## Informations importantes sur les déclarations prévisionnelles

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse peuvent être considérées comme des "prévisions". Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont donc affectées par divers risques et incertitudes. L'entreprise ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant l'entreprise et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles sont incluses dans le rapport annuel de l'entreprise. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (U.S. Securities Act). Loi sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.

## Contacts :

### **OXURION NV:**

Pascal Ghoson, CEO

[pascal.ghoson@oxurion.com](mailto:pascal.ghoson@oxurion.com)